

JOURNAL

DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE

DE

CONSTANTINOPLE

Fondé pour fournir au public des renseignements concernant le commerce, l'industrie, l'agriculture, les finances, les travaux publics et autres d'intérêt général.
Le journal paraît chaque samedi
en turc et en français avec une partie réservée aux annonces et marchés.
Téléphone : Slamboul, 1140.

34^{me} ANNÉE

SAMEDI, 31 Août 1918

N° 1753

SOMMAIRE

Les nouvelles Industries en Turquie.
Finances.
Echos.
Commerce.
Banque Générale de Turquie.
Société des Tramways.
Administration de la Dette Publique
Ottomane.

Les nouvelles industries en Turquie.

Nous avons, dans nos précédents numéros, insisté sur la nécessité de donner une impulsion vigoureuse à la création en Turquie de celles des industries, auxquelles les conditions du sol et du climat et autres particularités de l'Empire Ottoman sont les plus propices.

Parmi les raisons qui militent en faveur de la nécessité de ne point consacrer les capitaux ottomans à des entreprises peu favorisées par la nature, nous citerons

les trois suivantes qui sont les principales.

I° Le devoir d'éviter des surprises fâcheuses aux capitaux ottomans, surtout à l'institution chargée de prêter son appui financier à l'épanouissement de la vie industrielle en Turquie, c'est-à-dire au Crédit National Ottoman.

II° L'obligation de préserver les autorités fiscales contre des recours intempestifs destinés à les verser dans l'erreur de protéger par des mesures douanières des industries mort-nées, ou incapables de marcher sans béquilles gouvernementales.

III° La nécessité de mettre les consommateurs ottomans en garde contre le renchérissement de la vie.

Il n'est, en effet, un secret pour personne qu'en consacrant leurs épargnes à des industries dont la matière première manque totalement ou ne saurait être livrée, faute de moyens de communications économiques, à bon compte, au pied de l'œuvre, les capitalistes ottomans risqueraient de cueillir des désillusions au lieu et place de beaux di-

videndes ou de bénéfiques industriels, désillusion qui aurait, en outre, sa répercussion fâcheuse sur le moral de nos capitalistes, leur ferait contracter une dangereuse phobie contre les entreprises industrielles en général et vouerait ainsi les capitaux ottomans à une stérilité complète.

Et comme le Créd. Nat. Ottoman, dont la création a été une bénédiction pour les industries en général, sera appelée, en vertu même de sa mission, à servir d'éguide aux nouvelles entreprises, celles d'entre ces dernières qui ne seraient pas dotées des conditions de viabilité voulues, lui occasionneraient non seulement des pertes en argent, mais ce qui est plus encore, un dégoût naturel de patronage devant se rejaillir par voie de sympathie ou plutôt d'antipathie. sur les entreprises dignes de tout encouragement.

Et puis, nos tarifs des douanes spécifiques qui, inspirés par un économiste distingué, S. E. Djavid bey, n'ont une tendance protectionniste qu'en faveur exclusive des industries pouvant être implantées avec quelque chance de succès, en Turquie, subiraient, forcément, au cas où l'on créerait, à tort et à travers, des industries mort-nées, des modifications fâcheuses, c'est à dire des majorations destinées, dans l'esprit de leurs auteurs, à insuffler la vie à ces industries et à l'abrégé chez les pauvres consommateurs qui souffrent suffisamment de la vie chère.

Z. Y.

Finances

L'Emprunt de Bucarest.

Le paiement des coupons arriérés des titres rembeursés de l'emprunt 4 pour cent de 1895 et 1898, de la Ville de Bucarest, vient d'être effectué.

Propositions de dividendes: La fabrique de porcelaine Königszelt 12 pour cent (année dernière pas de dividendes), la fabrique de porcelaine Lorenz Hutschenreuther à Selb. 15 pour cent (année dernière 6 pour cent).

La «Banca generale Romana», fondée par la Société d'Escompte et par la Banque Bleichroeder, a fait l'acquisition des mines et des terrains de lignite en Roumanie. Les mines en exploitation comprennent les 80 pour cent de la production totale de lignite romaine.

Par une exploitation plus intensive l'extraction sera considérablement augmentée au point que la Roumanie n'aura plus besoin de recourir à l'importation du charbon allemand.

Propositions de dividendes: L'usine allemande de salpêtre Foelsch Martin, à Hambourg, pour chacune des deux dernières années 6 pour cent; les usines Schilchorrn, à Hambourg, 18 pour cent (année dernière 20 pour cent). Les filatures de coton à Mutweide 22 pour cent (année dernière 18 pour cent). Les établissements industriels, à Planau de nouveau 25 pour cent.

On a fondé à Berlin une association de marchands allemands de papier de bois en vue de réglementer l'importation et exportation de cet article. Les fabriques de couleurs Bayer projettent de bâtir de nouvelles constructions de grandes dimensions afin de fabriquer du caoutchouc artificiel.

ECHOS

La récolte égyptienne.

Le gouvernement anglais fait savoir par un avis qu'à partir de l'année courante, toute la production de coton en Egypte est réquisitionnée. Le coton qui se trouve entreposé dans les ports et qui a été acheté par les Anglais ou par d'autres intéressés tombe également sous le coup de cette mesure. Des permis d'exportation ne sont plus accordés dorénavant. Le gouvernement prend lui-même en main l'administration de la section d'exportation de coton créée le 19 novembre 1917 de sorte que même dans un avenir assez éloigné on ne pourra pas obtenir des permis d'exportation. Un conseiller financier est responsable de l'exécution ponctuelle des dispositions en vigueur. Cette surveillance s'effectue, dit-on, avec le concours

du gouvernement égyptien, mais il paraît que ceci n'est qu'une question de forme.

On communique, en outre, que toutes les machines pour emballage, pour pressage de coton, etc.; sont également réquisitionnées. Les locaux d'entreposage doivent aussi être mis à la disposition du gouvernement. La liberté de commerce pour le coton égyptien est donc totalement supprimée.

La Steaua Romana.

Le 28 juin 1918 a eu lieu, à Bucarest, l'assemblée générale de la «Steaua Romana», société par action pour l'industrie du pétrole, une de plus grandes entreprises de ce genre du continent. Du rapport de fin d'année que nous avons sous les yeux, nous extrayons les passages les plus importants.

Par suite des événements de la guerre, le rapport pour l'année 1916, la 52^e de la société, a paru avec une année de retard.

Avec l'entrée de la Roumanie en guerre mondiale, les fonctionnements réguliers de notre entreprise a été complètement arrêté. Déclarée par le gouvernement roumain entreprise ennemie, elle a été réquisitionnée par l'Etat et les organes statutaires chargés de son administration ont été complètement écartés. Peu avant l'occupation de Bucarest par les puissances centrales, l'admi-

nistration roumaine s'est enfuie d'abord à Jassy et ensuite à Moscou en emportant les registres et les documents de la société,

Une commission anglaise de destruction a essayé, avec l'assentiment et le concours du gouvernement roumain, d'anéantir toutes les installations de puits et de raffineries dans les régions pétrolifères de la Roumanie. Notre Société a également subi d'importants dégâts, notre raffinerie de Campina a été la moins atteinte, bien qu'on y ait systématiquement mis le feu de tous les côtés. L'incendie n'a été éteinte que grâce aux troupes allemandes qui sont arrivées à temps pour empêcher la destruction complète. Les travaux de la reconstruction des puits et des raffineries ont été entrepris, au début de l'année 1917, avec le concours efficace de l'administration allemande.

Nous avons de nouveau pu faire sur nos terrains pétrolifères, sur nos installations d'exploitation et sur nos moyens de transport, des amortissements réguliers aux anciens taux. D'ailleurs, grâce à l'administration prudente à laquelle notre société précède depuis longtemps dans la distribution de dividendes, nos installations figurent dans les livres à des prix si bas que malgré les dégâts considérables causés par la guerre il n'y avait aucun motif de continuer à procéder à des amortissements extraordinaires comme les années précédentes. En outre, eu égard au fait que la plupart de nos actionnaires sont de sujétion

allemande, nous devons nous attendre à être, conformément aux conditions du traité de paix entre l'Allemagne et la Roumanie, si largement indemnisés pour tous les dégâts que nous avons subis que notre bilan ne manquera pas de reprendre son ancienne élasticité.

Le bénéfice net pour l'année 1916, déduction faite d'une nouvelle réserve importante, permet la distribution d'un dividende de 16 0/0 sur le capital de 70,000,000 de Leis. Le dividende de 16 0/0 est payable immédiatement après la décision y relative de l'assemblée générale.

On n'ignore pas que cette grande entreprise de pétrole allemande est représentée en Turquie par une autre société qu'elle a créée; la société anonyme germano-roumaine Constantinople-Smyrne.

Les canaux germano-autrichiens.

Le correspondant de Berlin de l'Osmanicher Lloyd télégraphie à ce journal Le comité ouvrier germano-autrichien pour la navigation sur l'Elbe et sur le Danube a adressé aux gouvernements intéressés une requête sollicitant aussi leur intervention à la conférence économique germano-austro-hongroise, dans la question de la construction d'un canal destiné à relier les trois voies de communications fluviales; l'Elbe, l'Oder et le Danube. On a établi ensuite des principes unifor-

mes pour les dimensions que la navigation devra avoir sur les futures voies de communications.

Commerce.

Les importations en Bulgarie.

Le Ministère des finances a élaboré un nouveau catalogue de tous les articles de luxe dont l'importation sera interdite en Bulgarie. On a à cet effet, élaboré un projet de lois qui sera soumis à la prochaine session extraordinaire du Sobranié.

Le conseil des ministres a approuvé l'établissement de centrales bulgares à Berlin., Vienne et Kiew. Le conseil a aussi approuvé le contrat conclu entre le département de l'alimentation et les négociants bulgares de tabac, relativement à l'exportation par voie de l'Autriche-Hongrie et de l'Allemagne, de 3 millions de kilogr. de tabac à l'étranger. 20 0/0 de la quantité susindiquée serait employé par le département de l'alimentation comme compensation pour la livraison par les pays neutres de marchandises à la Bulgarie.

Cette décision est très importante pour l'économie bulgare, et particulièrement pour le change. Il s'agit de marchandises d'une valeur d'à peu près 120 millions de marks.

OFFRES ET DEMANDES DE MARCHANDISES.

Une maison de notre place désire se mettre en relations avec exportateur de boyaux secs, poils de chameau et de chèvre (ziegenhaare) et non pas de mohair, sur notre place ou en province.

Les personnes désireuses d'entrer en relations avec ladite firme, sont invitées à s'adresser à la Chambre de Commerce et d'industrie de Constantinople.

Une firme de Willmersdorf, en Allemagne, est désireuse d'entrer en relations d'affaires avec maisons de commerce de notre place ou en provinces, notamment pour se faire représenter chez nous.

Administration
de la Dette Publique
Ottomane.

Direction Générale

AVIS.

L'Administration de la Dette Publique Ottomane informe les intéressés que les droits de timbre afférents aux 1.000 actions de 20 Ltqs. chacune de la Société Ottomane de Mines "Turco-Allemande," ont été intégralement acquittés.

Constantinople, le 1 Août 1334/918-
LA DIRECTION GENERALE.

L'Administration de la Dette Publique informe les intéressés que les droits de timbre afférents aux 25.000 actions, de Ltqs. 2 chacune, de la Société Anonyme de Cristaux, Verreries et Récipients en métal, ont été intégralement acquittés.

Constantinople, le 3 Août 1334/1818
LA DIRECTION GENERALE.

L'Administration de la Dette Publique Ottomane informe les intéressés que les droits de timbre afférents aux

30.000 actions, de Ltqs. 5 chacune, de la Société Anonyme Ottomane de Ciment "Hilal," ont été intégralement acquittés.

Constantinople, le 1 Août 1334/918.

LA DIRECTION GENERALE.

Le Merkes-Muduriet des spiritueux sis à Galata, a besoin de neuf employés à la journée connaissant la comptabilité, les personnes désireuses d'obtenir ces postes doivent s'adresser au susdit Merkes-muduriet dans un délai de 10 jours à compter de la date du présent avis.

Constantinople le 19 août 1304/1918
LA DIRECTION GENERALEs

L'Administration de la Dette Publique informe les intéressés que les droits de timbre, afférents aux 8.000 actions de Ltqs. 25 chacune de la société Anonyme Ottomane d'Industrie, de Construction et de Commerce Maritime, ont été intégralement acquittés.

Constantinople, le 3 Août 1334/1918
LA DIRECTIOG GENERALE

Vu l'approche du second terme de la licence pour les spiritueux (Béyié) fixé au mois de Septembre prochain, les débiteurs de spiritueux doivent, aux termes des Art. 10 et 14 du Règlement

sur les spiritueux, s'adresser aux Agences de la D. P. de leurs circonscriptions pour acquitter leur taxe et faire renouveler leurs permis. D'autre part, comme l'Art. 30 § 4 de la nouvelle loi sur les spiritueux interdit aux fabricants et distillateurs, la vente en détail (en verre) de boissons spiritueuses dans les parties de leurs établissements réservées exclusivement à la distillation, la vente en détail des spiritueux dans ces endroits doit cesser à partir du 11 Août 1333.

Ainsi, tous ceux qui négligeant de se procurer des licences avant le mois de Septembre prochain, débiteront des spiritueux, sans permis, à partir du 1er dudit mois, de même que ceux qui, après la date du 11 Août, se seront livrés à la vente en détail des boissons spiritueuses dans leurs fabriques et distilleries se verront appliquer les pénalités édictées à cet égard.

Constantinople, le 10 Août 1334/1918.

LA DIRECTION GENERALE

**BANQUE GENERALE
DE TURQUIE**

Cons]ple, en Juillet 1918°

M.....,

Nous avons l'honneur de vous informer que par décision de notre Conseil d'Administration

Monsieur RAPHAEL BENBASSAT chef de notre service de Changes, a été nommé Fondé de pouvoirs de notre Banque.

En vertu de l'article 22 des Statuts de notre Banque il aura la faculté de signer conjointement avec un Directeur ou un autre fondé de pouvoirs.

Nous vous donnons ci-bas spécimen de sa signature et vous présentons, Messieurs, nos salutations distinguées.

B. G. de T,

Mr. R. BENBASSAT signera:

p, p. R. BENBASSAT

Cons]ple, en Août 1918.

M.....,

Nous avons l'honneur de vous informer que par décision de notre Conseil d'Administration

Mr. AUGUSTE PERVITITCH

notre chef-comptable, a été nommé Fondé de pouvoirs de notre Banque.

En vertu de l'article 22 des Statuts de notre Banque, il aura la faculté de signer conjointement avec un Directeur ou autre Fondé de pouvoirs.

Nous vous donnons ci-bas spécimen de sa signature et vous présentons, Messieurs, nos salutations distinguées.

B. G. de T.

Mr. Auguste PERVITITCH signera:

p. p. Auguste PERVITITCH

**SOCIETE DES TRAMWAYS
de Constantinople.**

Mois de Juillet 1918.

Recettes Totales:..... Ltqs. 31.578.47

Kilomètres-voitures parcourus:

Motrices... 391.608.- } 631.135.-
Remorques. 239.527.- }

le 10/9/1918.

Loi
sur le tarif général
des douanes ottomanes.

Numero du tarif	Noms des marchan.	Tarif général Piastres or par 100 kg.			
684	Lanoline	225		707	Trional 5250
685	Gaiacol, Phénol-phtaléine, créosote	1650		708	Savons médicamenteux 300
686	Naphtol A et B, résorcine, hydroquinone, betoi, ben- zonaphtol	975		709	Coton hydrophile et autres cotons médicamenteux 240
687	Adrenaline (solution au 1/1000)	173	par kilo	710	Coton iodé 300
688	Antypirine	1875	par 100 kilo	711	Gaze hydrophile (purifiée) et autres gazes médica- menteuses 825
689	Phénacétine	675		712	Gaze iodoformée 1200
690	Exalgine	9675		713	Bandes cambric en coton et sparadraps 600
691	Chloral	255	par kilo	714	Bandes platrés et autres bandes 600
692	Arrhenal	225		715	Fils à soie (stérilisés) 3000
693	Aristol	210	par 100 kilo	716	Catgut stérilisée 2250
694	Aspirine	3900		717	Emplâtres 900
695	Blanc de baleine	300		718	Cigarettes médicinales 1500
696	Carmin et carmin nacrat	4200		719	Tournesol en pain 150
697	Carmin d'indigot	375		720	Tournesol pur soluble 1875
698	Suc de réglisse et autres sucs médicinaux	400		721	Extraits fluides : a) Extrait fluide d'hy- drastrs, d'ipeca, d'o- pium 6000 b) Extrait fluide de kava-kava, de Rai- fort iodé, de salse- pareille 1275 c) Autres extraits flui- des non dénommés 900
699	Lécithine	12000		722	Extraits secs : a) Extrait sec d'hy- drastis, d'ipeca d'o- pium 16500 b) Extrait sec de ca- momille, de casca- rille, de kola, de coca de colombo, de cube- bes, de jalap, de kava- kava, de kousso, de laitue, de lobelia de safran, de salsepa- reille, d'ergot de seigle, de strophantus, de sureau 3000 à suivre
700	Glycérine	203	par kilo		
701	Pipérazine	352	par 100 kilo		
702	Salipyrine	3000			
703	Salol	525			
704	Xéroforme	4875			
705	Xylol	75			
706	Trinitrine (solution à 1/100), nitrée d'amyle	1125			

LA TURQUIE

Organe spécial des Intérêts de l'Empire Ottoman

DIRECTION
91, Avenue de Malakoff, 91
PARIS

PARAISANT LE SAMEDI

Directeur-Fondateur : NICOLAS NICOLAÏDES

RÉDACTION
91, Avenue de Malakoff, 91
PARIS

1810 de l'année Financière Ottomane :
18 CHOUBAT

18 FÉVRIER 1895 (V.S.)

1818 de l'année de l'Hégire :
6 RAMAZAN

SOMMAIRE

Nouvelles du Palais. — Gazette Officielle. — Petite Gazette. — Injure et Calomnie. — Un écho de la fête ottomane. — L'Anniversaire du Sultan en Turquie. — Anglais et Arméniens — Triste reculade. — Prime Gratuite. — S. E. Ismail Hakki-Bey. — Vive le Pape ! Lettres de Turquie. — Nouvelles de l'Agence Ottomane. — Régie co-intéressée des tabacs de l'Empire Ottoman.

NOUVELLES DU PALAIS

CONSTANTINOPLE, le 25 FÉVRIER 1895.

S. M. I. le Sultan a fait cadeau à la bibliothèque de la Sublime Porte, de deux tableaux contenant le *Toughra* impérial.

S. M. I. le Sultan a donné l'ordre de faire immédiatement distribuer des secours en argent aux victimes des dernières inondations de la Maritza, de l'Arda et de la Toundja.

S. M. I. le Sultan a bien voulu faire distribuer des moutons et de l'argent aux chèvres et derviches de 2 *tekkés* et de 33 maisons de pieuse retraite à Scutari.

S. M. I. le Sultan a daigné décorer, S. E. Salih Munir bey, secrétaire général de la correspondance turque au ministère des affaires étrangères, du grand cordon de l'Osmanie avec plaque en brillants.

En conférant à S. E. Munir bey cette suprême distinction, Sa Majesté a voulu attester Sa haute satisfaction des services dévoués que ce fidèle serviteur ne cesse de rendre au Trône et à l'Etat et montrer, une fois de plus, comment Elle sait apprécier et récompenser le dévouement et le mérite.

S. M. I. le Sultan, mû par un sentiment de pieux respect pour la mémoire d'Erthogroul, père du Sultan Osman, fondateur de la dynastie ottomane, a ordonné que les recrues du régiment, qui, depuis quelques années, a été formé sous le nom glorieux d'Erthogroul, soient exclusivement pris parmi les conscrits du canton de Seyut, où se trouve le tombeau vénéré du célèbre guerrier.

GAZETTE OFFICIELLE

Moustapha Hassib bey, ex-deuxième secrétaire de l'ambassade de Turquie à Vienne, passé à la légation de Madrid, Costaki effendi, ex-adjoint du premier traducteur du Divan impérial, est nommé consul général de Turquie à Iraitla. M. Michel Nerinzi, notable de Livourne, est nommé consul général honoraire de Turquie dans ce port. Bahir bey, consul général de Turquie à Malte, a été nommé 1^{er} secrétaire de la légation de Turquie à Athènes; Atef bey, 1^{er} secrétaire de la légation de Turquie à Athènes, a été nommé consul général ottoman à Malte.

PETITE GAZETTE

S. A. Djévad pacha a donné, dans son corak de Nichautachi, une soirée à laquelle plusieurs dames avaient été invitées par la femme du Sa'razam. C'étaient : S. A. S. la princesse de Radolin; la comtesse de Steenbock; la comtesse de Ra'olin; Mme et Miles Georgewitch; Mme Mikael Portocal; Mme Rouet; Mme Caugia; Mlle Vekil; Mme Herbert; Mme Joseph Azarian; Mlle von Müblig; Mme Bellet de Lobel; Mlle Bellet et Mlle de Lobel; Mme Heer; Mlle Hanson; Mmes Testa et Kopassis, la nièce de Mme Portocal, Mlle Humann, etc. Des bouquets ont été distribués à toutes les dames présentes. La soirée, commencée à 8 heures, ne s'est terminée qu'à 1 h. 1/2 du matin. Un somptueux buffet était dressé dans une des pièces du haremlik. Inutile d'ajouter que la femme de S. A. Djévad pacha a fait les honneurs de son salon avec une grâce dont ses invités gardent toujours le meilleur souvenir.

Tewfik effendi, rédacteur au journal *Sabah*, est élevé au rang de *salissé*; Sami effendi, du même journal, et Mazhar bey, rédacteur au *Hakikat*, sont élevés au rang de *rabiz*. Tous nos compliments à ces jeunes et sympathiques confrères, qui font honneur à la presse turque.

INJURE ET CALOMNIE

Dans l'inqualifiable article publié par M. Paul Guilbert dans son journal, nous avons, au premier moment, relevé seulement la grossièreté qui s'adressait à nos invités; nous devons demander de suite une réparation de l'injure qui leur était faite, c'était notre premier devoir; cette réparation nous l'exigeons, et malgré les faux-suyants de M. Guilbert, nous entendons bien l'obtenir.

Mais cet homme qui s'est fait chasser de Constantinople se permet une odieuse calomnie contre S. M. I. le Sultan, qu'il représente comme prêt à trahir la France, et il ose écrire : « Nous le défions de nous mettre en demeure de démentir notre affirmation. »

Cette fanfaronnade, ridicule en soi, car ce monsieur, qui se permet de porter un défi à un Souverain, rappelle la grenouille qui s'enfle pour devenir un bœuf, cette fanfaronnade qu'un Souverain ne peut daigner relever, nous, sujet ottoman, nous la réduirons facilement en poussière. En effet, si M. Guilbert était moins ignorant, il aurait appris par deux ouvrages, l'un AMBASSADE FRANÇAISE EN ORIENT SOUS LOUIS XV, l'autre NAPOLEON ET ALEXANDRE I^{er}, ouvrages couronnés par l'Institut et ayant pour auteur M. Albert Vandal, professeur à l'école des Hautes Etudes, que jamais la Turquie n'a abandonné la France, et que jamais elle n'a trompé.

Nous engageons les personnes qui désirent connaître la vérité à lire ces deux

ouvrages. Quant à M. Guilbert, nous ne l'y renvoyons pas, il a montré sa méchanceté et son ignorance : c'est un *homme fini*.

Si M. Guilbert s'est fait expulser, ce n'est que pour un motif très grave. Il est bon que l'on sache qu'il vient beaucoup d'étrangers s'établir à Constantinople et dans d'autres villes de l'Empire Ottoman. Le climat, l'espérance de trouver une situation lucrative les attirent, et surtout la réputation très méritée qu'ont les Orientaux, et particulièrement les Turcs, d'être très hospitaliers.

En effet, on rencontre des familles de toutes les nations européennes et elles sont très bien accueillies; le gouvernement favorise les industries, et quand un étranger a des capacités utiles, il lui donne un emploi.

Il y a beaucoup d'étrangers appartenant à toutes les nations d'Europe qui sont depuis longtemps au service du gouvernement ottoman qui, se montre très peu exigeant, il n'y a pas d'exemple qu'aucun d'eux ait jamais été expulsé, bien au contraire on les maintient avec complaisance dans leur emploi. M. Paul Guilbert, qui était allé à Constantinople comme un courtier d'affaires, n'ayant pas réussi, avait obtenu de la munificence du Sultan d'abord un secours en argent, puis une place rétribuée, s'est fait retirer cette place, puis expulsé. Il est le SEUL ÉTRANGER contre qui une pareille mesure ait été prise. Nous insistons sur cette circonstance qui montre ce qu'a dû être sa conduite.

Il nous est personnellement très pénible à nous de penser que c'est un Français qui a obligé le gouvernement ottoman à prendre une pareille mesure. En Orient, où le nom français est très respecté, M. Guilbert a porté atteinte à l'honneur de son pays, puisque parmi tant d'étrangers : Anglais, Allemands, Italiens, Autrichiens, etc., il est le seul qui ait mérité d'être expulsé. C'est là une tache qu'en rentrant en France il rapporte avec lui, et qui le rend indigne de se montrer parmi ses compatriotes.

N. NICOLAÏDES.

UN ÉCHO DE LA FÊTE OTTOMANE

Dans la *Voix des Communes*, M. Monvoisin, tout en rendant compte de la fête donnée par l'« Orient », consacre un article très sérieux à la Turquie et à ses habitants. Il constate qu'en Occident on se fait une idée souvent très fautive de Constantinople, idées qui disparaissent aussitôt qu'on y arrive, car on y trouve non seulement le confortable et les facilités de l'existence, mais l'accueil le plus courtois. Du reste il remarque que la sincérité et l'urbanité des Turcs est proverbiale et cite l'opinion de Lamartine :

« Comme race d'hommes, les Turcs sont les premiers et les plus dignes parmi les peuples

Sahije 4.

« de leur vaste Empire; leur courage est in- tact; leurs vertus religieuses, civiles et do- mestiques sont faites pour inspirer à tout « esprit impartial l'estime et l'admiration. »
 Il rappelle que le Sultan Abd-ul-Hamid, de- puis son avènement au trône n'a fait que forti- fier les relations cordiales qui existent entre la France et la Turquie depuis François I^{er}, et comme témoignage il montre la décision prise l'année dernière par le Sultan d'introduire la langue française dans les écoles navales et mi- litaires.
 Il n'est donc pas étonnant que les fêtes don- nées par le journal l'Orient soient aussi bien accueillies et deviennent une occasion pour les Français de témoigner au Sultan, et à son Em- pire une très vive sympathie.

L'ANNIVERSAIRE DU SULTAN EN TURQUIE

L'Anniversaire de la naissance de S. M. I. Abd-ul-Hamid a été célébré avec un entrain et une spontanéité, où il est impossible de ne pas voir le désir de la population de la Turquie, de protester contre les attaques dont son Souverain a été l'objet dans ces derniers temps. Toutes les villes, tous les villages ont été en fête; sans distinction de culte, des prières ont été dites et on a remarqué l'empressement des Adèles de chaque Communauté à y prendre part. C'est là une réponse éner- gique faite aux calomnieux de parti pris.

A Constantinople, les réceptions offi- cielles ont été très brillantes. L'hiver, très dur à Paris, a été très doux sur le Bos- phore; ce qui a permis les illuminations partout. La côte et la ville ont eu le soir un aspect vraiment féérique.

Le Sultan, se préoccupant avant tout des soldats et des pauvres, a fait distribuer dans les casernes des rations supplém-entaires et aux indigents des secours en nature et en argent. Il a gracié les plus méritants parmi les condamnés de droit commun, et a diminué la peine de beau- coup d'entre eux.

Il a acquitté les dettes des nécessiteux retenus en prison par leurs créanciers et fait remettre ainsi en liberté les pauvres gens qui s'étaient trouvés dans l'impos- sibilité de payer leurs engagements.

Ces marques de libéralité, qui lui sont du reste habituelles, ont été accueillies avec une vive reconnaissance et ont encore augmenté l'attachement et la vénération de la nation entière, car lorsqu'il s'agit de soulager les pauvres le Sultan ne voit parmi les Turcs et les chrétiens que des sujets qui lui sont également chers.

La fête de Constantinople a eu ses échos dans toutes les grandes villes de l'Europe où se trouve une Colonie Ottomane. Cela montre combien, même à l'étranger, le souvenir de la patrie réunit les Ottomans, et combien ils tiennent à témoigner de leur attachement à leur Souverain.

Louis TARK.

ANGLAIS ET ARMÉNIENS

Les journaux anglais, après avoir inondé l'Europe de nouvelles mensongères à propos des prétendus massacres d'Arméniens, con- tinuent, avec une persévérance digne d'une meilleure cause, leur propagande mal- honnête. Ce sont maintenant les décisions de la commission d'enquête qu'ils préten- dent dénaturer d'avance pour les besoins de leur thèse: tantôt ils annoncent que l'enquête avortera parce que le Gouver- nement ottoman a intimidé ou éloigné les principaux témoins; tantôt ils prétendent que l'enquête révèle des faits épouvantables, par exemple la découverte d'une « fosse où se trouveraient des chrétiens (!) de cadavres horriblement mutilés ». C'est bien là le cas de s'écrier avec le fameux docteur: « Fosse nouvelle, nouvelle fausseté! » Sans nous arrêter à discuter la valeur drama- tique de cette description qui ferait la joie des feuilletonnistes, nous nous bornons à remarquer, en passant, qu'il y a contradic- tion manifeste entre les deux assertions des feuilles britanniques; car si l'enquête avorte, elle ne peut rien révéler; si elle révèle quelque chose, c'est qu'elle n'avorte pas. Cela nous paraît d'une logique irré- futable; mais les agitateurs londoniens, ha- bitués à maltraiter la vérité, se soucient fort peu de respecter même la vraisem- blance.

La grande tactique de la faction révo- lutionnaire anglo-arménienne a été de cher- cher à s'abriter derrière le nom illustré de M. Gladstone: sans manquer de respect à l'éminent vieillard, nous pouvons rap- peler que, toute sa vie, il s'est montré l'en- nemi systématique de la Turquie; attaquer l'empire ottoman était pour lui un passe- temps aussi agréable que d'abattre des arbres. Il n'est donc étonnant que, au déclin de sa carrière, le vieil apôtre du *home rule* persévère dans sa turcophobie chronique et ne veuille laisser à aucun autre la satisfaction de diriger une de ces campagnes atroces dont il s'est fait la spécialité.

Pour tout esprit qui n'est pas aveuglé par des préventions ou par des préoccupa- tions de ce genre, il est facile de constater que le gouvernement Impérial n'a fait qu'user de son droit légitime en réprimant une sédition préparée de longue main et entretenue par des agents provocateurs ex- pédités de Londres. Si la Turquie avait laissé la révolte s'éterniser, il n'y aurait pas eu en Angleterre assez de polémistes pour ac- cuser le gouvernement turc de mollesse, de lenteur ou d'insuffisance. Qui sait? peut-être le Cabinet Britannique, renou- velant la comédie de 1882, aurait-il essayé d'intervenir en Asie « pour y rétablir l'ordre », de la même manière qu'il est allé en Egypte pour réprimer le mouve- ment Arabiste....

Fort heureusement la situation n'est pas la même et si l'Angleterre a pu mettre sa main perfide sur la vallée du Nil, elle n'est pas encore maîtresse de la Corne d'Or ni du Bosphore, malgré les redomnantes de sir Philippe Currie, son ambassadeur à Constantinople. Le Sultan, qui a la mission de sauvegarder l'ordre et la paix dans ses Etats, a envoyé des troupes qui ont étouffé la rébellion naissante. Qu'il y ait eu dans la répression quelques actes isolés de bru- talité ou des excès de zèle, cela est possi- ble: mais est-ce qu'on n'en peut pas dire autant de toutes les répressions possibles, qu'elles se produisent en France, en Italie, en Russie ou en Angleterre? Lorsque les armées de Versailles sont entrées à Paris, elles n'ont pas montré des trésors d'indul- gence pour les communards; et si on

veut relire l'histoire de la révolution aux Indes anglaises, on y verra des détails no- toirement atroces que le Foreign Office n'a jamais désavoués.

Laissons donc la commission d'enquête poursuivre son œuvre; elle est composée de hauts fonctionnaires turcs dont la loyauté et la compétence sont au-dessus de tout soupçon; si même les malveillants persistent à suspecter la sincérité des dé- légués turcs, ils n'iront pas jusqu'à mettre en doute les déclarations des consuls d'An- gleterre, de France et de Russie qui font partie de la même commission. En suppo- sant que quelques officiers ou certains gouverneurs aient dépassé les limites des instructions que leur avait tracées l'humani- té bien connue du Sultan, ils seront punis; mais ces abris isolés, s'ils existent, ce qui est encore à démontrer, ne pourront rien prouver contre la légitimité et l'effi- cacité des mesures de pacification prises par le Gouvernement Impérial.

Les fauteurs de troubles prétendent que leur but est de reconstituer un royaume d'Arménie autonome indépendant; nous ne voyons là qu'un prétexte pour couvrir des visées politiques d'un ordre tout diffé- rent, où les intérêts britanniques ont certes beaucoup plus de part que le souci des re- vendications arméniennes.

Quel pourrait d'ailleurs être un royaume de ce genre? La Turquie ne possède qu'une partie des anciennes provinces armé- niennes; le reste appartient à la Russie et à la Perse. Croit-on par hasard que le gou- vernement du Czar serait ravi de voir se constituer sur sa frontière un empire ar- ménien sous le protectorat moral ou avoué de S. M. la Reine Victoria?

Comment peuplerait-on le nouveau royaume d'Arménie? Il n'y manquerait que des Arméniens, comme on peut s'en con- vaincre en examinant les chiffres suivants donnés par M. V. Guinet dans son beau- travail sur la *Turquie d'Asie*.

Villayet de Bithlie		
Musulmans	125.240	
Arméniens grégoriens	63.850	
catholiques	2.000	66.840
protestants	990	
Villayet de Van		
Musulmans	241.000	
Arméniens grégoriens	79.000	
catholiques	708	79.998
protestants	290	
Villayet de Trébizonde		
Musulmans	806.700	
Arméniens grégoriens	44.100	
catholiques	2.300	47.200
protestants	800	
Villayet d'Erzeroum		
Musulmans	500.782	
Arméniens grégoriens	120.273	
catholiques	12.022	434.997
protestants	2.672	
Villayet d'Angora		
Musulmans	768.119	
Arméniens grégoriens	33.063	
catholiques	8.784	44.298
protestants	2.451	
Villayet de Sivas		
Musulmans	839.513	
Arméniens grégoriens	129.523	
protestants	30.433	170.433
catholiques	10.477	

Si on additionne ces chiffres, on voit que le futur royaume d'Arménie contiendrait trois millions de musulmans contre un demi-million d'Arméniens, et encore, ceux-ci sont-ils divisés en trois sectes qui sympathisent assez peu ensemble.

Cette comparaison statistique suffit à dé- montrer la valeur de la théorie en faveur d'une Arménie autonome. Ce qu'on doit constater au contraire, c'est que, depuis

CADEAU AUX LECTRICES DE « LA TURQUIE »

BON pour un Numéro du Journal de Modes « LA SAISON », le seul au monde donnant 100 gravures inédites de Modes et de Travaux de mains par numéro.

Détacher ce coupon et l'envoyer avec son adresse à l'Administrateur de La Saison, 25, rue de Lille, Paris.

six cents ans, les Arméniens ont vécu en paix sous le sceptre de la famille d'Osman, qu'ils sont toujours demeurés en bonne intelligence avec les musulmans jusqu'au jour où les intrigues anglaises sont venues remuer et tromper ces paisibles et laborieuses populations. Ce qu'il est juste de répéter aussi, c'est que jamais les chrétiens en général et les Arméniens en particulier n'ont été aussi favorablement traités que sous le règne du Sultan actuel; nous ajouterons que la tolérance religieuse est bien plus largement pratiquée en Turquie qu'en Angleterre et en France; cette vertu est en effet la conséquence directe des prescriptions des livres sacrés musulmans; et, de plus, elle est en conformité avec le caractère doux, humain et charitable de la population turque.

Laissons donc les organes britanniques persévérer dans leur système de calomnies; on est édifié maintenant en Europe sur leur moralité et sur leur véritable signification.

C. DE MOSLES.

TRISTE RECLADE

A la suite des injurieuses calomnies que M. Guilbert a cru devoir insérer dans son journal : « les Nouvelles d'Orient », nous avons reçu d'un des nombreux officiers qui assistaient à la fête du 10 février les deux lettres ci-jointes :

La première est une lettre d'excuses adressée par M. Guilbert à cet officier.

La seconde est celle que l'officier a bien voulu nous écrire en nous donnant en communication celle de M. Guilbert; nous les publions l'une et l'autre.

Lettre de M. P. Guilbert.

« Monsieur, M. Nicolaïdès dit ce qu'il veut dans ses journaux, je n'en ai cure et je ne lui réponds pas.

« A vous, officier français d'un régiment auquel j'ai appartenu pendant la guerre, je réponds qu'il n'a jamais pu entrer dans ma pensée d'insulter pas plus les officiers et leurs femmes que les honnêtes gens qui ont assisté au banquet du Sultan.

« J'ai fait, dans mon journal, des réserves qui s'adressaient à certaines personnes que M. Nicolaïdès ne devrait pas admettre dans son bal par égard pour les honnêtes gens qui s'y trouvent, et c'est tout.

« D'ailleurs, je vous envoie le numéro dont on rapporte inexactement l'article et je suis convaincu que cela vous donnera personnellement satisfaction.

« Agréez, Monsieur, mes bien sincères salutations.

« Signé : Paul GUILBERT. »

« N. B. — Il est bien entendu que je me mets à votre disposition pour vous fournir des explications supplémentaires si vous le désirez. »

Lettre de l'Officier

Monsieur,
A la suite d'un article « LACHETÉ », paru dans votre estimable journal *La Turquie* du 16 février courant, j'avais cru de mon devoir de demander à M. Guilbert, auteur des qualifications injurieuses y relatées, des explications ou une réparation.

De fait bonne grâce, M. Guilbert m'a personnellement donné satisfaction par la lettre que je vous envoie inclusivement en communication.

Il m'a envoyé en même temps son journal *Les Nouvelles d'Orient* où je lis le compte-rendu malveillant de votre soirée;

Mon Dieu, je voudrais bien n'y point mettre d'acharnement; mais en dépit de ce que me dit sa lettre, je trouve que les termes « un banquet de 600 couverts à tous les gens de bonne volonté et de bon estomac » sont là des insinuations qui s'adressent à tous ceux qui étaient présents

sans exception.

C'est vilain et bien triste de la part d'un monsieur qui s'intitule journaliste.

En France la qualification de journaliste est un titre à bon droit honoré; il est synonyme, de spirituel, de courtoisie, d'intelligence et d'honneur; vous avez vu dernièrement par un procès retentissant avec quel mépris furent chassés de leur corporation quelques émules de certains musiciens qu'ils appellent le chantage.

Et pour revenir à no re sujet, il est vraiment fâcheux que M. Guilbert, qui est, parait-il, journaliste, n'ait pas laissé tomber de sa plume quelques flèches de rhétorique, au lieu d'injures et d'insinuations malveillantes;

M. Guilbert a certainement dû se tromper, croyez-le bien; il doit être trop intelligent pour ignorer que dans une réunion même très choisie, mais aussi nombreuse que celle que vous aviez rassemblée, il est impossible, malgré le contrôle le plus minutieux, d'empêcher quelques mais très rares personnes douées de s'y glisser; il en est ainsi dans toutes les grandes réunions.

Cependant pour ces rares exceptions, j'estime qu'un monsieur qui s'honore du titre de journaliste, n'a pas le droit de faire planer des doutes sur tous les membres d'une société, et, qui, je le répète, était aussi choisie que distinguée.

A mon humble avis, il eût eu plutôt le devoir (s'il désirait se montrer enquis et acerbé) de désigner les quelques personnes que visait son article, de leur servir une verte sermonne de son choix, mais il eût fait preuve d'une grande perspicacité et d'une digne courtoisie, en laissant, comme il le dit, les honnêtes gens tranquilles.

Car, il n'y a pas de doute, l'article de M. Guilbert vise tout le monde. Il m'a donné personnellement satisfaction, mais chacun de vos invités, en particulier, peut aller lui demander semblable réparation; ce sont là des maux entendus qu'un homme intelligent doit éviter, mais surtout réparer quand un erreur involontaire l'a entraîné dans semblables insinuations.

Je vous envoie en communication la lettre de M. Guilbert, lisez-n ainsi que de la mienne toutes les conclusions que vous voudrez, et croyez à l'assurance que j'ai considérée très distinguée.

Le premier enseignement que nous ayons à tirer de cette correspondance, c'est d'abord la grande loyauté et la saine appréciation qu'a apportées l'officier dans cette affaire; il en est toujours ainsi, du reste, lorsqu'il s'agit d'officiers de l'armée française.

Il n'en est pas de même de la lettre de M. Guilbert; elle n'est qu'une reculade qui se reproduirait sur la demande particulière de chacun de nos invités: Il prend un chemin de traverse où nous avons le devoir de l'arrêter.

Si nous prenons en effet les termes mêmes de son article, nous lisons : « On y coudoyait deux ou trois députés, quelques journalistes, en quête d'aventures; pas mal de rastaquouères, quelques femmes honnêtes et beaucoup d'autres maquillées moralement et physiquement. » Il s'ensuit que la grande majorité des personnes présentes étaient parmi les hommes des rastaquouères et parmi les femmes des coquettes.

Il est bien certain qu'à toute personne qui viendra demander à M. Guilbert : « Est-ce moi que vous désignez? » il répondra : « Non jamais, c'est un autre. »

Or tous nos invités étaient sinon de notre connaissance intime, du moins présentés par nos amis. Les cartes d'invitation étaient personnelles et portaient un numéro correspondant à un registre à souche donnant le nom, l'adresse, les qualités de la personne. Ce registre est la condamnation de l'odieuse injure jetée par M. Paul Guilbert aux hommes et aux femmes très honnêtes qui nous ont fait l'honneur de répondre à l'invitation de *Mme Nicolaïdès*.

Nous ne daignons pas descendre au faible niveau intellectuel de M. Paul Guilbert en répondant à ses injures par d'autres

injures; nous le prions simplement et au besoin nous le sommons d'avoir à rectifier son article dans le plus prochain numéro de son journal.

Faute par lui de remplir ce devoir, mes témoins auront l'honneur de le rechercher, car il a été jusqu'à ce jour introuvable et de le contraindre à une réparation par les armes, à laquelle il semble vouloir se dérober.

N. NICOLAÏDÈS.

Les reptiles

Les Nouvelles d'Orient parlent de reptiles; le reptile est un animal de l'espèce serpent, qui a du venin et cherche à empoisonner. Dans ces conditions les reptiles sont réchauffés par le Français expulsé, pour cause, de Constantinople et qui essaye de mordre la main qui lui a accordé des dons peu mérités. Dans tous les pays cela s'appelle une mauvaise action. Nous remarquerons seulement qu'il répand son venin même sur les ambassadeurs des puissances étrangères qu'il accuse d'avoir arrêté à leur porte les journaux qui parlaient de l'Arménie, et d'avoir empêché la distribution de ceux qui venaient sous plis cachetés; ils ont donc ainsi organisé la conspiration du silence. Cette accusation ridicule prouve la haine de ce Français qui, après avoir été à la solde de la Turquie, se fait son ennemi et n'y gagnera que la honte de son ingratitude.

N. NICOLAÏDÈS.

De plus en plus lâche

Après avoir pris connaissance de l'article grossier des *Nouvelles d'Orient*, dont nous avons parlé, nous avons adressé à M. Guilbert la lettre recommandée que voici :

« Monsieur, dans le numéro des « Nouvelles d'Orient » se trouve un compte rendu de la fête de l'« Orient » qui n'est pas signé, mais dont vous acceptez certainement la responsabilité, car vous ne pouvez la laisser attribuer à votre gérant qui, homme de paille, ne tient pas la plume de votre journal.

« Dans cet article vous vous permettez de traiter de rastaquouères et de femmes maquillées au moral et au physique les personnes très honorables qui étaient nos hôtes; vous vous êtes en cela conduit comme un CUISTRE, et en ne signant pas votre article, comme un LÂCHE. En conséquence, comme un homme comme vous, en se disant journaliste, déshonore la Presse française, je vous administre de loin la paire de gifles que vous méritez, et si vous ne faites pas aux personnes que vous avez insultées les plus humbles excuses, vous prouverez que vous êtes le plus MÉPRISABLE DES HOMMES. »

N. NICOLAÏDÈS.

La poste nous a rapporté la lettre refusée. Nous n'en avons pas été surpris. En conséquence nous la rendons publique, afin que tout le monde sache ce que vaut l'homme qui se dérobe après s'être permis d'injurier derrière le masque d'un gérant.

PRIME GRATUITE A NOS ABONNÉS

On raconte partout des faits extraordinaires: ici, c'est l'entraînement de la suggestion ou la vue à distance sans le secours des yeux; là, le compte-rendu officiel d'une opération chirurgicale faite sans douleur dans le somnambulisme ou de maladies réputées incurables guéries par le Magnétisme. Nié hier encore, le Magnétisme est affirmé aujourd'hui par les savants et tout le monde veut être renseigné sur sa valeur.

Ne reculant devant aucun sacrifice quand il s'agit d'être agréable à nos lecteurs, nous venons de nous entendre avec le *Journal du Magnétisme*, organe de la Société magnétique de France, dont l'abonnement est de 6 francs par an, pour que cet intéressant journal soit servi à titre de prime entièrement gratuite à tous nos abonnés nouveaux et à nos réabonnés, pendant la durée de leur abonnement. Pour recevoir cette prime, en faire la demande à la Librairie du Magnétisme, 23, rue Saint-Merri, Paris, en y joignant sa quittance d'abonnement.

LETTRES DE TURQUIE

Correspondance particulière de « LA TURQUIE »

Constantinople, 14 février 1895.

Les calomniateurs de la Turquie commencent à se montrer inquiets sur les résultats de l'enquête pour les prétendus massacres de Sassoun.

L'opinion qui se fait jour à l'heure qu'il est dans une partie de la presse anglaise est que la Commission d'enquête, bien que doublée de trois délégués étrangers, ne fera aucune besogne sérieuse, et qu'il faut aviser à d'autres moyens pour arriver à connaître la vérité. Certains journaux ont été jusqu'à proposer de faire faire une enquête par des correspondants spéciaux à envoyer sur les lieux. Le Gouvernement Ottoman n'a pas cru devoir souscrire à une pareille prétention. Aucun Etat en Europe n'aurait, en effet, accepté un contrôle qui eût été la substitution de l'autorité d'un journal ou d'un journaliste quelconque à l'autorité propre qu'exerce et que doit exercer tout Gouvernement. Dans le cas présent, la demande dont ils'agit était d'autant moins recevable qu'en dehors d'autres inconvénients, elle recelait forcément le caractère d'une proposition offensante pour M. Shypley, délégué de la Grande-Bretagne; on avait l'air de suspecter du coup l'esprit d'investigation et les capacités de ce gentleman, qui est tout autre que philoturc.

Franchement il faut bien reconnaître que ce serait se montrer trop exigeant et, disons le mot, trop injuste.

Que veut-on que la Turquie fasse pour satisfaire ceux qui, après tout ce qu'ils ont débité à propos des prétendus massacres de Sassoun, ne voudraient assurément pas se voir infliger un démenti irréfutable?

Elle a accepté des délégués étrangers. C'est déjà beaucoup et même trop. Devait-elle se mettre sur la sellette et abdiquer sa propre autorité? C'eût été un spectacle unique dans l'histoire.

D'ailleurs, défalcation faite de toute considération de principe et en envisageant les choses à un point de vue purement pratique, on s'expliquerait difficilement les garanties supplémentaires qu'offrirait les rapports d'un correspondant opposés à ceux du délégué officiel anglais ou mis en regard avec eux.

D'un côté se trouve un journaliste qui se laisse entraîner par l'imagination ou qui suit aveuglément un parti pris; de l'autre, un agent britannique à qui l'on demande la vérité avant tout et qui peut être contrôlé par son Gouvernement.

Entre ces deux moyens, le choix ne saurait guère paraître douteux aux yeux de tout homme impartial. L'on ne peut donc regretter sincèrement l'abandon d'un projet qui eût été un emploi abusif du journalisme.

Quant aux faits de Sassoun la discussion sur ce chapitre se trouve pour ainsi dire épuisée. Il est vrai que le chiffre des prétendues victimes monte et montera toujours; il est aujourd'hui de 28,000, selon le correspondant d'un journal italien qui prétend le tenir d'un Kurde de Diarbékir. Les journaux de province anglais embottent le pas à ceux de la capitale, les Agences télégraphiques se croient obligées de maintenir leurs dires et de les amplifier. Mais tous ces efforts, toute cette foule d'informations plus ou moins fantastiques, tendant à provoquer un immense cri anti-ottoman, ne peuvent indéfiniment obscurcir la situation.

L'avenir dira ce qu'en est réellement, car aujourd'hui l'histoire des troubles de Sassoun et de la répression à laquelle ils ont donné lieu n'est pas faite, quoi qu'on dise.

Nouvelles de l'« Agence Ottomane »

30 janvier 1895.

La grosse caisse.

La grosse caisse est un instrument peu harmonieux, mais grâce à son tapage il réveille l'indifférence du public; il l'attire dans la baraque de la femme à barbe délaissée. Les journaux éprouvent aussi le besoin de réveiller de temps en temps leurs lecteurs, et ils ont à leur service un genre de grosse caisse spécial, c'est la nouvelle à sensation; il y a pour cela un certain nombre de clichés qui varient suivant les circonstances, mais qui au fond ne sont que l'uniforme tam-tam de la grosse caisse. Hier c'était le fameux serpent de mer ressuscité, aujourd'hui la persécution de Dioclétien modernisée. L'empereur romain qui livrait aux bêtes les chrétiens refusant de sacrifier aux dieux, est coiffé d'un turban, voilà toute la différence.

Malheureusement ceux qui habillent ainsi l'histoire n'ont aucune notion des pays d'Orient où ils font jouer leurs terribles marionnettes. En Arménie, en Circassie, les chrétiens comme les Arabes vendent leurs filles à un mari. Celui-ci achète sa femme au père de celle-ci. Pour les Turcs, la religion de la femme qu'ils achètent leur est absolument indifférente; dans toutes les classes les Turcs ont des femmes chrétiennes qui gardent leur religion sans que le mari ait jamais l'idée de les en faire changer, et parmi les Arméniennes qui sont pauvres, et qui dans les mœurs du pays sont les esclaves de l'homme, travaillent à la terre, portent les fardeaux, pendant que le mari chrétien fume; la tentation d'être chez les Turcs bien vêtues, bien nourries, et de vivre avec paresse est généralement assez forte pour que le harem ne les effraie pas. Pour raconter qu'elles se jettent du haut des rochers, il faut n'avoir aucune idée des mœurs de l'Orient. Soyons sérieux; est-ce que parmi les chrétiens pauvres d'Occident, il s'en trouverait beaucoup qui se casseraient la tête contre les murs plutôt que d'être mariées à un homme d'une autre confession qui leur donnerait une existence agréable? De bonne foi, on ne le pense pas.

Que quelques Turcs fanatiques cherchent à faire des prosélytes parmi les hommes, cela peut se rencontrer; mais la femme, qu'elle soit musulmane ou chrétienne, cela leur importe fort peu; en outre, il faut bien reconnaître que le gouvernement turc ne fait aucune propagande religieuse, et que la liberté de conscience n'est dans aucun pays aussi complète qu'en Turquie. Tous les jours on comble de faveurs les évêques et on leur facilite l'exercice de leur ministère, et nous sommes persuadés que le pacha mis en cause par le journal italien hausserait les épaules en lisant ses cruautés et engagerait les Italiens francs-maçons à être aussi tolérants que lui pour la foi des catholiques.

N. N.

4 février 1895.

Peut-on les croire?

En présence des bordées d'inventions malveillantes contre la Turquie, lancées dans les agences et répandues par elles dans les journaux, on a le droit de poser cette question: Peut-on les croire? Nous ne faisons pas le procès aux Agences, qui n'ont que le tort d'accueillir un peu hâtivement des correspondances ou des dépêches sans les contrôler; mais nous ferons remarquer que tout ce qui a rapport à la Turquie prend des proportions gigantesques et qu'il devient évident qu'il y a une organisation secrète de dénigrement poursuivant un but caché.

On peut en juger par tous les mensonges que dément la note que nous venons de donner. En réalité il y a un pont appartenant à une société particulière; sur ce pont il y a un péage: un facteur pour payer son passage donne une pièce fausse. On exige de lui qu'il dise comment elle est entre ses mains: C'est la société qu'on a voulu tromper qui agit et non le gouvernement. Là-dessus on échafaude une question diplomatique, on invente une indemnité payée par le gouvernement, des excuses faites à MM. les Anglais. Est-ce qu'en France, si un homme cherche à faire passer de la fausse monnaie on ne l'arrête pas pour en savoir la provenance? Tout le bruit fait prouve qu'il est

temps que la Turquie soit maltrassée chez elle, et ait le monopole de la poste comme tous les autres pays. Les Anglais sont là, insupportables comme ils le sont partout; ils se croient chez eux; et comme le dit notre correspondant, grâce à leurs postes tout entre en contrebande, depuis le poison des idées jusqu'au mauvais tabac.

5 février 1895.

Les larmes.

Mme Séverine, qui est, tout le monde le sait, une femme éminemment sensible, a pleuré dans la *Libre Parole* sur les malheureux Arméniens pour qui des Turcs féroces ont renouvelé les horreurs de Dioclétien. Nouveau Pierre l'Ermite, elle prêche une croisade non pour délivrer les Lieux Saints qui l'intéressent peu, mais des femmes opprimées, livrées en pâture à de misérables débauchés.

Mme Séverine avait dû faire un mauvais rêve qu'elle a pris pour une réalité. Les femmes chrétiennes d'Orient ne sont pas menacées d'être enlevées par des corsaires; elles vivent chez elles, se promènent, vont au bal, absolument comme en France, et celles qui veulent être honnêtes sont parfaitement libres de ne pas succomber aux tentations qui existent là comme ailleurs. Elles seraient fort surprises d'apprendre que l'on a pleuré sur leur triste sort.

Soyons sérieux; nous ne comprenons pas qu'une femme d'un talent comme celui de Mme Séverine paraphrase un article d'un journal italien que nous avons reproduit. Qu'elle veuille bien aller en Asie Mineure même pour voir que l'existence des femmes n'est pas aussi malheureuse qu'elle le croit.

N. N.

Paris, le 23 février 1895.

Les menées anglaises.

Depuis plus d'une semaine la presse anglaise inonde l'Europe de menaces contre le Khédive, représentant les musulmans très irrités contre lui et prêts à se soulever; à côté de cela les agences d'Angleterre annoncent des manifestations séditieuses à Constantinople où des mesures seraient prises contre les Sofias (séminaristes musulmans), ce qui impliquerait en Turquie comme en Egypte un mouvement de mécontentement et de révolte parmi les musulmans. On s'étonne que la presse française se laisse prendre à ces menées anglaises en reproduisant des nouvelles aussi fausses.

Les musulmans d'Egypte ont le tort, aux yeux des Anglais, d'avoir, comme toutes les races égyptiennes, gardé un souvenir très amical de la France, et d'être exaspérés par la morgue anglaise; le Khédive partage certainement ce sentiment, et on veut chercher un prétexte pour se débarrasser de lui; on voudrait, en faisant croire à l'Europe que les Egyptiens sont prêts à la révolte, persuader que leur présence est de plus en plus nécessaire. C'est contre eux qu'on se soulèverait s'il y avait moyen de le faire.

Quant à ce qui se passe à Constantinople, c'est le départ qui a lieu tous les ans au moment du Ramadan, des Sofias, qui quittent le séminaire et retournent dans leur pays en parcourant les provinces pour prêcher. Ces agences renouvellent ce qu'elles ont dit déjà l'année dernière. Cela manque donc d'invention. Qu'on veuille bien se souvenir qu'à la même époque on racontait que des Sofias avaient été embarqués de force; on laissait entendre que les bateaux étaient à soupapes... Or les Sofias embarqués étaient les boursiers de l'Etat; reconduits dans leur pays aux frais du Sultan.

Par ce que les agences anglaises ont raconté l'année dernière, on peut juger de la valeur de leurs informations calomnieuses d'aujourd'hui.

N. N.

Paris, le 26 février 1895.

La misère à Chypre.

On nous écrit de Larnaca: — Ceux qui prônent les bienfaits de l'administration anglaise en Egypte n'ont qu'à jeter un coup d'œil sur ce qui se passe à Chypre; si les Egyptiens sont condamnés à avoir le même sort que ces pauvres Chypriotes, nous les plaignons du fond de notre cœur. Elle est navrante, vraiment, la situation des habitants de Chypre, elle est jouée

à fait désespérante. Après avoir été pendant dix-sept ans pressurés d'une manière inhumaine pour payer les frais énormes de l'administration anglaise, après avoir été soumis à toutes sortes de vexations et de mauvais traitements de la part des autorités anglaises dont le seul et unique but paraît être l'équilibre du budget de l'île, budget qui monte tous les ans dans des proportions effrayantes, ils se trouvent à l'heure qu'il est réduits à la misère la plus noire, aux privations les plus dures. La population n'a plus de quoi se nourrir, d'après l'expression si triste et si touchante d'un journal chypriote, elle n'a plus de quoi se vêtir et malgré cela elle se voit entourée de percepteurs d'impôts, de créanciers sinistres, d'usuriers et de commissaires-priseurs. A la vue de cette bande de vampires prêts à sucer le sang des habitants, les femmes et les enfants fuient épouvantés et se cachent; les hommes avalent en silence les larmes amères qui roulent lentement sur leurs joues, car ils ne peuvent rien; tout ce qu'ils possédaient a été vendu aux enchères par ministère de fonctionnaire public. Le peu qui a échappé aux ventes précédentes sera vendu bientôt; et c'est pour cette besogne barbare que se sont abattus sur les villages comme des oiseaux de proie ces nuées de fonctionnaires publics, de créanciers, d'usuriers. On a vendu et l'on continue à vendre le champ du pauvre paysan qui n'avait que ce petit lot de terrain pour nourrir sa famille, ses enfants; on a vendu et l'on continue à vendre sa maisonnette, sa chaumière, ses instruments aratoires, ses misérables meubles jusqu'à son lit et la dernière couverture qui lui reste. La population pleure, prie, sanglote. Elle supplie de suspendre la vente; elle meurt déjà de faim. Que deviendra-t-elle quand on la dépouillera de tout ce qu'elle possède? Ses pleurs et ses prières se perdent dans l'écho des montagnes et des vallées. Et sait-on à quel prix on vend les biens des pauvres? Au dixième de leur valeur!

Cependant tant de cruautés de la part d'un gouvernement qui se dit chrétien et humanitaire a fini par exaspérer le peuple Chypriote. C'est ainsi qu'on parle de meetings monstres à organiser, de désordres probables, de résistance même aux autorités anglaises. Les Chypriotes eurent ce qui est par ce moyen seulement qu'ils parviendront à attirer sur leur situation lamentable l'attention du gouvernement central de Londres, l'attention de l'Europe entière.

— ROME. — La TRIBUNA: « Ménélik, de retour de son expédition contre les Galla, a licencié ses troupes... Un officier français résidant à Obok, M. Clochette, un de ceux qui ont soufflé le feu contre nous avec les Lazaristes, s'est rendu auprès de lui et lui a offert des présents acceptés. Ce fait est caractéristique. Il faut en prendre note et veiller. Il faut aussi profiter de l'effet des dernières batailles et du peu de forces actuelles de Ménélik, pour agir du côté du Tigré et du Choï, et surtout occuper l'Agamié. — Le bruit court à Massoua d'une attaque possible des Derviches, avec Osman Digma, chef suprême, vers la moitié du Ramadan; mais nous ne le croyons pas, parce que, pendant la jette, les musulmans ne sauraient rien entreprendre... »

Paris, le 26 février 1895.

CONSTANTINOPLE. — Ces jours-ci le chœur des enfants de l'école allemande suisse d'ici a eu l'honneur de se faire entendre devant S.M.I. le Sultan. L'accueil qui leur a été fait a été des plus affectueux et des plus sympathiques.

S. M. I. le Sultan a été enchanté de l'exécution et a fait donner à chacun des trente enfants du chœur un petit sachet en soie rouge dont chacun contenait cinq pièces d'or toutes neuves. Le Directeur et les instituteurs reçurent à leur tour de riches cadeaux.

Après le concert les enfants furent conduits devant un buffet richement garni où chacun d'eux fut servi séparément par un laquais attaché à sa personne; on leur servit les choses les plus fines et on leur remplit en outre les poches de toutes sortes de friandises.

C'est le cœur joyeux et rempli de reconnaissance pour leur auguste hôte que les enfants de l'école quittèrent quoiqu'à regret, le beau palais de Yildiz.

— Les agitateurs arméniens de l'étranger développent une activité extraordinaire et leurs

compères de la presse systématiquement hostile à la Turquie les secondent avec un empressement déplorable.

Ces ennemis de la Turquie, ne sachant plus quelle méchanceté inventer, attaquent l'armée turque par d'infâmes calomnies.

Un journal de Vienne, un de ces organes de la juiverie, a eu l'effronterie de publier une pseudo-dépêche annonçant qu'une émeute aurait éclaté parmi une partie de la garnison de Constantinople.

Cette nouvelle, qui est dénuée de tout fondement, est une lâche et gratuite injure non seulement à la garnison de Constantinople, mais à toute l'armée turque qui a donné des preuves splendides de dévouement et d'abnégation et qui peut servir d'exemple à bien d'autres pour sa discipline et sa fidélité inébranlable.

Il faut être tombé bien bas pour oser porter atteinte à la réputation de cette armée que bien des Etats jaloussent et avec raison.

— Le gouvernement bulgare a adressé aux journaux qui lui sont dévoués, la dépêche suivante:

« Comme auparavant, les comités panslavistes, ainsi que présentement M. S'ambouloff, entretiennent à Belgrade des agents particuliers pour répandre des fausses nouvelles sur la Bulgarie.

« La nouvelle lancée de Belgrade sur une prétendue révolution à Sophia est une pure invention. »

— On annonce de Sophia que le gouvernement bulgare vient d'élaborer, sur la question des douanes et des impôts indirects, un mémoire qu'il se propose de remettre à la Sublime Porte.

— Le CENTRAL NEWS de Londres s'obstine à donner comme critique la situation des chrétiens en Syrie, et cela malgré toutes les dénégations. De front, à une persistance si opiniâtre, je dois vous répéter formellement ce que j'ai déjà écrit, c'est-à-dire qu'il ne s'est produit aucun acte de violence ou d'assassinat ni dans le vilayet de Syrie, ni dans celui de Beyrouth, ni dans celui de Jérusalem, et il n'y a eu dans toutes ces contrées rien d'approchant qui puisse, même de loin, justifier une pareille imputation.

— Les journaux anglais ont publié une dépêche de Vienne annonçant que le ministère ottoman de la justice aurait adressé une circulaire destinée à influencer les tribunaux dans les affaires concernant les Arméniens. Cette nouvelle tendancieuse est dénuée de tout fondement. Aucune circulaire pareille n'a été envoyée ni existe.

Le gouvernement ottoman est trop honnête pour avoir recours à ces moyens innovateurs.

RÉGIE CO-INTÉRESSÉE DES TABACS DE L'EMPIRE OTTOMAN.

AVIS

Messieurs les actionnaires sont prévenus que le conseil d'administration a décidé, dans sa séance du 1/12 février 1895, de distribuer 6 0/0 sur le capital réduit en compte des bénéfices du XI^e exercice (mars 1894 — février 1895).

En vertu de cette décision, il sera payé en compte du coupon N° 11 à :

Berlin, Paris, Vienne Fr. 12 — Londres Lstg. 0, 9so° 7/5 d° Constantinople P. or 52,8°

à partir de 2/14 mars 1895, aux établissements ci-dessous indiqués où les bordereaux nécessaires sont tenus à la disposition de MM. les actionnaires.

Les coupons présentés seront retenus cinq jours, contre récépissé, et seront restitués aux propriétaires, frappés d'une estampille constatant le paiement de francs 12.

A Constantinople, Paris et Londres : A la Banque Imp. Ottomane.

A Berlin : Chez M. S. de Bleichröder.

A Vienne : A la Crédit Anstalt, Société I. et R. Priv. autrichienne de crédit pour le commerce et l'industrie.

RENSEIGNEMENTS UTILES

Ambassade de Turquie, rue de Presbourg, n° 10 (de 2 à 4 h.).

Consulat de Turquie, rue de la Chaussée-d'Antin, 66 (de 1 h. à 4 h.).

Banque Impériale Ottomane, rue Meyerbeer, 7 (de 10 h. à 3 h.).

Eglise Russe, rue Daru, 12. Toute l'année : samedi soir, vêpres à 8 h.; dimanche et mercredi, messe à 11 h.

Eglise Roumaine, rue Jean-de-Beauvais, 9 bis. Culte à 10 h. 1/2.

Compagnie des Messageries Maritimes.

Paquebot-Poste français. LIGNE MARSEILLE-CONSTANTINOPLE

Départs de Marseille pour Constantinople chaque samedi soir. — Départs de Constantinople pour Marseille, tous les jeudis à 4 heures du soir. Service combiné des Messageries Maritimes et des chemins de fer français.

Billets directs de 1^{re} à prix réduits de Paris à Constantinople, avec arrêts facultatifs à Lyon et à Marseille pour 245 francs.

Compagnie de navigation Marocaine et Arménienne.

N. Paquet et Cie. SERVICE RÉGULIER ET ACCÉLÉRÉ ENTRE MARSEILLE-CONSTANTINOPLE

Départs de Marseille pour Constantinople tous les 14 jours, le mercredi matin. Départs de Constantinople pour Marseille, le mardi soir, tous les 14 jours.

Billets directs de Paris pour Constantinople : 1^{re} classe, 245 francs. — 2^e classe, 175 francs.

RESTAURANT BONVALET

ET CAFE TURC 29 et 31, BOULEVARD DU TEMPLE (Entrée des voitures 85, rue Charlot.)

GRANDS SALONS POUR NOCES ET SOIRÉES BEAU JARDIN D'ÉTÉ

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée. — Excursion en Algérie et en Tunisie organisée avec les concours des deux agences de voyages « Indicateurs Duchemin » et « Desroches » du 3 au 31 mars.

Itinéraire : Paris, Lyon, Marseille, Alger, Blidah, les gorges de la Chiffa, Bougie, les gorges du Chabet-el-Akhra, Sétif, Constantine, Biskra, Batna, Lambessa, Tingad, Hammam-Meskoutine, Tunis, Marseille, Lyon, Paris.

Prix de l'excursion : 1^{re} classe, 895 fr.; 2^e classe, 800 fr.

Ces prix comprennent : 1^o le transport en chemin de fer en France et en Algérie; 2^o (sous la responsabilité des agences de voyages « Indicateurs Duchemin » et « Desroches », les passages à bord des paquebots de la compagnie générale transatlantique, le logement et la nourriture dans les hôtels, etc.

Les souscriptions seront reçues à partir du 20 février 1895 aux bureaux des « Indicateurs Duchemin », 20, rue de Grammont, et de l'agence « Desroches », 21, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris.

On peut se procurer des renseignements et des prospectus détaillés à la gare de Paris P.-L.-M. ainsi que dans les bureaux succursales de la Compagnie, à Paris.

Le Gérant : BÉNARD.

Paris. — Imprimerie F. LEVÉ, rue Cassette, 17.

Diplôme de Mérite de Londres 1881

SUCCÈS DU JOUR

BALSAMINE ORIENTALE

ARTICLE DE TOILETTE SPÉCIALEMENT RECOMMANDÉ AUX DAMES

Préparation pour conserver la fraîcheur du teint, la douceur de la peau et la préserver de l'action du soleil et des grands froids

Aux nombreuses préparations inventées jusqu'à présent pour corriger les imperfections naturelles, conjurer ou réparer les outrages du temps chez les dames, on doit ajouter la **Balsamine Orientale**, invention toute récente et qui se recommande sur la plupart de ses congénères par sa parfaite innocuité, son odeur délicieuse, comme aussi par son efficacité certaine et par la variété des usages auxquels elle peut servir. En effet l'on peut employer la **Balsamine Orientale** pour le visage, les mains et toutes les autres parties du corps.

Le **Visage** est le siège fréquent de boutons, dartres, oreillons, cheusses tachés de rougeur, etc., etc. On peut se garantir contre ces affections et on peut s'en débarrasser en s'essuyant matin et soir la figure avec un linge fin imprégné de **Balsamine Orientale** pure; elle conserve la peau et lui rend la fraîcheur, le velouté, la blancheur; en un mot tout l'éclat de la beauté.

Les médecins la prescrivent avec succès contre les taches de rousseur attribuées à l'action du soleil et pour celles qui pourraient se montrer sur les autres parties du corps comme sur les seins et le visage des dames enceintes.

La **Balsamine Orientale** est une spécialité de toilette employée avec succès pendant la saison d'hiver, elle guérit radicalement les oreillons des lèvres et de la peau et fait disparaître les excoriations.

La **Balsamine Orientale**, dès son début, a été reconnue comme le plus précieux dermatophila;

Adoptée par le harem impérial, et la haute Société des dames d'Orient elle a été surnommée la favorite des harems des palais impériaux.

La **Balsamine Orientale**, en un mot, remporte un grand succès dans les maladies générales de la peau; elle agit sur les petits enfants avec la même supériorité que sur les grandes personnes des deux sexes.

La peau du visage devient quelquefois le siège d'une affection appelée *Morphée*. Elle se présente sous la forme de taches semblables à celles que fait une goutte d'eau sur une feuille de papier. Un moyen très simple de faire disparaître ces taches est de se laver d'abord avec de l'eau (ou veaux) saturée d'une cuillerée à bouche de **Balsamine Orientale**.

Elle enlève supérieurement bien tout le feu du rasoir et calme instantanément toutes les irritations occasionnées par l'opération de la barbe.

Les personnes habituées à se faire raser se trouveront parfaitement satisfaites du précieux usage de la **Balsamine Orientale**.

DÉPÔT GÉNÉRAL à Constantinople, Grand Rue de Péra; à la Pharmacie britannique, J. CANZUCHI, seul préparateur et inventeur de la **BALSAMINE ORIENTALE**.

Dépôt à Paris: Au Magasin de parfumerie A la Reine des Roses, LECOUTOUR, 28, place Vendôme.

Prix: 5 francs

La Terre promise!

CRÈME SAINT-DENIS

Par SEMERIA

Médallé et Membre du Jury dans divers Concours régionaux et Expositions

D. 33, avenue de la Gare, à Nice

Employée par plusieurs membres du corps médical et des conseils d'hygiène; souveraine pour soulager et faire disparaître les affections rhumatismales; nerveuses, gouteuses, plaies, enflures, douleurs et infirmités, même réputées incurables, sur toutes les parties du corps; dénoue et détend les nerfs; régénère la chevelure, détruit les pellicules, les boutons, les glandes sudorifères, les fatigues, les microbes qui se forment sur les plaies et dans les plis de la peau des personnes âgées, très efficace contre l'influenza ou ses suites; parfume, assouplit, déride et veloute la peau.

Prix du flacon..... 4 francs.
Demi-flacon..... 2 francs.

Notice avec instruction sur le mode d'emploi, et attestations nombreuses de médecins et pharmaciens légalisées à la mairie de Nice.

Dépôts: Grande Pharmacie Normale, 19, rue Drouot à Paris.
Pharmacie Rostogol et Garnier, à Nice.



35 Médailles — Diplômes d'honneur — depuis 1873 —

EAU PARISIENNE HYGIÉNIQUE

Dépôt général: 12, place Bréda, Paris.

AVEUGLE A 17 ANS

Elle était jeune et belle, avec un teint de rose, Et son âme de vierge était pleine d'espoir... Quand, soudain, sur ses yeux, — ô la terrible cloche De la Nuit s'étendit le voile épais et noir...

Un malheur, trop cruel, causa ce phénomène: Aveugle à dix-sept ans! tel était son destin! La guérir!... Mais, hélas! la science fut vaine: les plus savants docteurs y perdaient leur latin...

L'enfant s'étioilait comme une fleur dans l'ombre, Maudissant, tour à tour et la terre et le ciel! Son front, si beau jadis, se penchait pâle et sombre, Vers la tombe où l'on dort du sommeil éternel...

Grâce à l'EAU PARISIENNE, — ô merveilleux spectacle! Son regard en vingt jours recouvrait la clarté! Succès prodigieux, véritable miracle! Car depuis trente mois durait la cécité!

Aujourd'hui, la fillette a repris son courage: La joie et le sourire ont remplacé les pleurs; Et, du matin au soir, on le trouve à l'ouvrage, Chantant comme un pincen en arrosant ses fleurs.

Sans cesse elle bœnt l'ELIXIR salutaire Qui semait le bonheur en son nouveau chemin: Venir en aide aux siens la rend heureuse et fière, Car c'est par le travail qu'elle gagne son pain.

Celle qui doit la vue à l'EAU qui fait merveille, A de superbes yeux remplis d'ombre et d'éclat; Elle a nom *Rosalie* (1) et demeure à *Marseille*, Au sein de sa famille, — enza, rue Honorat.

Hommage à Mmes Roqueblave Propriétaires de l'Eau Parisienne Hygiénique Un témoin du fait. E. D'ARRAS

(1) Rosalie Blanc.

Eau Parisienne Hygiénique Roqueblave

(35 MÉDAILLES)

Aux plantes aromatiques, sans acide; indispensable pour la toilette, le bien-être, à tous maux ou accidents: vrai trésor de Familles. Flacon d'essai franco contre 2 francs.

HYGIÈNE DE LA VUE

EAU HYGIÉNIQUE PARISIENNE ROQUEBLAVE

Eau spéciale de toilette, entièrement inoffensive, fortifie la vue, prévient, dissipe inflammations, larmoiement, etc.: limpidité, beauté des yeux. Franco contre 3 fr. 50. — Place Bréda, 12, Paris.

SAVON ROQUEBLAVE HYGIÉNIQUE

Composition végétale au miel, sans mordant, antiseptique, souperlève, velouté et préservatif des affections de la peau.

Boîte de 2 pains d'essai franco contre 4 fr. 50. — 2 fr. 25 — 4 fr. 25.

ANTI-COR-FRANÇAIS, sans acide

Fait disparaître cors, durillons, etc.: soulagement instantané. Franco contre 2 fr. 25. — Place Bréda, 12, Paris.

2 LIVRAISONS à 10 centimes PAR SEMAINE

E. FLAMMARION, ÉDITEUR, 26, RUE CACINE, PARIS

UNE SÉRIE à 50 centimes PAR QUINZAINE

DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE UNIVERSEL

ILLUSTRÉ DE 20.000 FIGURES

Publié sous la direction de CAMILLE FLAMMARION, avec la collaboration de Professeurs éminents des grandes Facultés et d'illustres membres de nos Académies

Cette Encyclopédie comprend tous les mots de la Langue française, avec l'étymologie, la définition, la prononciation, le sens propre et figuré, la synonymie, les verbes irréguliers, la solution des difficultés grammaticales, les règles du style, etc. l'histoire, la géographie, etc.

mots cités dans les sciences, les arts, l'industrie, etc. Elle condense admirablement tous les ouvrages spéciaux, et synthétise l'ensemble des connaissances humaines et leur état actuel. C'est le monument scientifique, littéraire et artistique qui résume le XIX^e siècle tout entier au point de vue intellectuel.

On y trouve des articles complets sur tous les En souscription: CINQ FRANCS par semestre Ou moyennant certaines autres conditions très favorables indiquées dans la PREMIÈRE SÉRIE, qui est expédiée franco contre 50 centimes en timbres-poste adressés à l'Éditeur.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je soussigné

Titre

Adresse

désire m'abonner à *La Turquie l'Orient* et *l'Abeille du Bosphore*, à partir du 1^{er} janvier 1895, pour une année.

le

SIGNATURE

Détacher ce bulletin et l'adresser à M. N. NICOLAYEV, directeur, 91, avenue Malakoff, Paris.

ANNONCES

ABONNEMENTS :
La TURQUIE et l'ORIENT réunis { Paris et France 30 fr.
Etranger 35 fr.

Insertions commerciales et industrielles 3 fr.
Réclames et corps du journal 6 fr.
Pour les annonces de longue durée, on traite de gré à gré.
LA TURQUIE se réserve deux mois de vacances dans l'année.
Tout ouvrage, dont deux exemplaires seront envoyés à la Direction, sera mentionné dans le journal.

Les bureaux sont ouverts tous les jours, sauf les dimanches et jours fériés, de 8 h. 1/2 à midi.
Les correspondances non affranchies ne seront pas reçues.
Les manuscrits ne seront pas rendus.

THEATRES

L'OPERA. — Place de l'Opéra, 2200 places
Opéras, Ballets
Les représentations ont lieu les lundis, mercredis et vendredis de chaque semaine, à 8 heures du soir.
Représentations à prix réduits, les samedis d'octobre, à fin mai.
Matinées populaires, le dimanche.
Les dames ne sont pas admises à l'orchestre, sauf le samedi et le dimanche.
Prix des places : de 2 à 17 francs.

COMEDIE-FRANCAISE. — Rue Richelieu, 4400 places
Tragédies, Comédies, Drames, Répertoires classique et moderne
Tous les soirs à 8 h. 1/4. Les jeudis, dimanches et fêtes, matinées à 1 heure.
Les loges du 2^e et du 3^e rang (découvertes), peuvent se fractionner par coupons de 2 places, dont une sur le devant. Les enfants paient place entière. Les dames ne sont pas admises à l'orchestre, excepté aux matinées.
Prix des places : de 1 à 10 francs.

OPERA-COMIQUE. — Place du Châtelet, 1600 places
Opéras comiques, Drames lyriques
Tous les soirs à 8 heures. Dimanches et fêtes, matinées à 1 heure.
Les loges se louent entières. Les dames sont admises aux cinq derniers rangs des fauteuils d'orchestre.
Prix des places : de 1 à 10 francs.
Représentations populaires à prix réduits, de 50 centimes à 3 francs.

ODEON. — Place de l'Odéon, 1467 places
Comédies, Drames, Tragédies classiques et modernes
Tous les soirs à 8 heures. Tous les jeudis, matinées conférences à 1 heure. Dimanches et fêtes, matinées à 1 heure. Représentations populaires, à prix réduits. Les enfants paient place entière. Les dames sont admises à toutes les places, excepté au parterre.
Prix des places : de 50 centimes à 12 francs.

CHATELET. — Place du Châtelet, 3600 places
Féeries, Pièces à grand spectacle
Tous les soirs à 8 heures. Dimanches et fêtes, matinées à 1 h. 1/2.
Les enfants paient place entière. Les loges se louent entières. Les dames sont admises à toutes les places.
Prix des places : de 1 à 8 francs.

GYMNASE. — Boulevard Bonne-Nouvelle, 1071 pl.
Comédies, Drames
Tous les soirs à 8 h. 1/4. Dimanches et fêtes, matinées à 1 h. 1/2.
Les enfants paient place entière. Les dames sont admises à toutes les places.
Prix des places : de 1 à 12 francs.

BAITE. — Square des Arts-et-Métiers, 2000 pl.
Pièces à grand spectacle
Tous les soirs à 8 h. 1/4. Dimanches et fêtes, matinées à 1 h. 1/2.
Les enfants paient place entière. Les dames sont admises à toutes les places.
Prix des places : de 50 centimes à 10 francs.

PORTE SAINT-MARTIN. — Bd St-Martin, 4500 pl.
Drame épique
Tous les soirs à 8 heures. Dimanches et fêtes, matinées à 1 h. 1/2.
Les enfants paient place entière. Les dames sont admises à toutes les places.
Prix des places : de 75 centimes à 10 francs.

PALAIS-ROYAL. — Rue Montpensier, 850 places
Comédies
Tous les soirs à 8 heures. Dimanches et fêtes, matinées à 2 heures.
Les enfants paient place entière. Les dames ne sont pas admises à l'orchestre.
Prix des places : de 2 fr. 50 à 8 francs.

VARIÉTÉS. — Boulevard Montmartre, 1250 places
Opérettes, Opérettes-bouffes
Tous les soirs à 7 h. 3/4. Dimanches et fêtes, matinées à 1 h. 1/2.
Les enfants paient place entière. Les dames ne sont pas admises à l'orchestre.
Prix des places : de 1 à 10 francs.

AMBIGU. — Boulevard Saint-Martin, 1600 places
Dramas
Les loges ne se détaillent pas. Les dames sont admises à toutes les places. Tous les soirs à 8 heures. Dimanches et fêtes, matinées à 1 h. 1/2.
Prix des places : de 50 centimes à 9 francs.

NOUVEAUTES. — Boulev. des Italiens, 1000 places
Opérettes
Tous les soirs à 8 1/2. Dimanches et fêtes, matinées à 2 heures.
Les loges se louent entières. Les dames ne sont admises qu'aux six derniers rangs de l'orchestre.
Prix des places : de 2 à 15 francs.

FOLIES-DRAMATIQUES. — 40, r. de Bondy, 1600 pl.
Opérettes
Tous les soirs à 8 heures. Dimanches et fêtes, matinées à 2 heures.
Les enfants paient place entière. Les dames sont admises à toutes les places.
Prix des places : de 1 fr. 25 à 8 francs.

BOUFFES-PARISIENS. — Passage Choiseul, 1000 pl.
Opérettes-Bouffes
Tous les soirs à 8 heures dimanches et fêtes, matinées à 1 h. 1/2.
Les enfants paient place entière. Les dames sont admises à l'orchestre. Les loges se louent entières.
Prix des places : de 1 à 10 francs.

VAUDEVILLE. — R. de la Chaussée d'Antin, 1200 pl.
Comédies
Tous les soirs à 8 h. 1/2. Dimanches et fêtes, matinées à 1 h. 1/2.
Les enfants paient place entière. Les dames sont admises à l'orchestre. Les loges se louent entières.
Prix des places : de 1 à 8 francs.

THEATRE DE LA REPUBLIQUE
50, rue de Malte, 2400 places
Dramas
Tous les soirs à 8 heures. Dimanches et fêtes, matinées à 2 heures.
Prix des places : de 1 fr. 25 à 9 francs.

MENUS-PLAISIRS. — Bd de Strasbourg, 1100 pl.
Opérettes
Tous les soirs à 8 heures. Dimanches et fêtes, matinées à 2 heures.
Prix des places : de 1 à 9 francs.

THEATRE DEJAZET. — 41, Bd du Temple, 750 pl.
Comédies
Tous les soirs à 8 h. 1/2. Dimanches et fêtes, matinées à 1 h. 1/2.
Les dames sont admises à toutes les places.
Prix des places : de 1 à 5 francs.

NOUVEAU THEATRE — 15, rue Blanche
Comédies, Opérettes, Ballets
Tous les soirs à 8 h. 1/2.

EDEN-THEATRE. — Rue Boudreau.
Spectacle varié, tous les soirs à 8 heures. — Entrée : 2 francs.

BOUFFES DU NORD. — Rue du faubourg St-Denis
Dramas
Tous les soirs à 8 heures. Dimanches et fêtes, matinées à 2 heures.

THEATRE ROBERT HOUDIN. — 8, Bd des Italiens
Prestidigitation, Physique
Tous les soirs à 8 h. 1/2. Jeudis, dimanches et fêtes, matinées à 2 h. 1/2.
Prix des places : de 2 à 5 francs.

THEATRE ISOLA, 39, Boulevard des Capucines.
Attractions féeriques. — Suggestions. — Isolismes. — Matinées dimanches et fêtes.

CIRQUES

NOUVEAU CIRQUE. — 251, rue Saint-Honoré
Exercices équestres et nautiques, Pantomimes, Ballets
Tous les soirs à 8 h. 1/2. Mercredi, jeudis, dimanches et fêtes, matinées, à 2 h. 1/2.
Prix des places : de 2 à 3 francs

CIRQUE D'HIVER. — Boulev. des Filles du Calvaire
Ouvert du 15 octobre au 15 avril. Tous les soirs à 8 heures. Jeudis, dimanches et fêtes, matinées à 2 h. 1/2.
Les enfants paient place entière.
Prix des places : de 50 centimes à 3 francs.

CIRQUE HIPPODROME, Palais des Beaux-Arts au Champ de Mars.
Représentation tous les soirs, à 8 h. 1/2. Dimanches, jeudis et fêtes, matinées à 2 h. 1/2.

CONCERTS

CASINO DE PARIS. — 16, rue de Clichy
Spectacle varié, Pantomimes, Ballets
Tous les soirs à 8 h. 1/2 (entrée : 2 francs); mercredis et samedis, fêtes de nuit (entrée : 3 francs). Dimanches, matinées (entrée : 1 franc.)

FOLIES-BERGERES. — 32, rue Richer
Spectacle varié, Pantomimes
Tous les soirs à 8 h. 1/2 (Prix d'entrée : 2 francs). Dimanches, jeudis et fêtes à 2 h. 1/2, matinées réservées aux familles.

TRIANON-CONCERT. — Boulevard Rochechouart.
Tous les soirs, à 8 h. 1/2, Concert. A 10 h., Les Hussards bleus. Dimanches et fêtes, matinée à 2 h.

ELDORADO. — 4, Boulevard de Strasbourg
Spectacle-Concert
Tous les soirs à 8 h. 1/2 (Entrée libre). Dimanches et fêtes, matinées, à 2 h. 1/2.
(Pour les matinées, toutes les places sont diminuées.) Dimanches et Fêtes augmentées.

CONCERT DE LA PÉPINIÈRE. Rue de la Pépinière.
Tous les soirs à 8 h.

CONCERT PARISIEN. — Rue de l'Echiquier
Spectacle-Concert
Tous les soirs à 8 h. 1/2. Dimanches et fêtes, matinées à 2 h. 1/2.

SCALA. — 43, Boulevard de Strasbourg
Spectacle-Concert
Tous les soirs à 8 h. 1/2. (Entrée libre). Dimanches et fêtes, matinées à 2 h. 1/2. (Pour les matinées toutes les places sont diminuées, dimanches et fêtes, le soir, augmentées.)

BA-TA-CLAN. — 50, Boulevard Voltaire
Spectacle-Concert
Tous les soirs à 8 h. 1/2. Dimanches et fêtes, matinées à 2 heures. (Prix réduits de moitié.)

Concert Lamoureux. Le dimanche, en hiver au Cirque d'Été. Places de 2 à 8 fr.
Concert Colonne. Le dimanche, en hiver, au théâtre du Châtelet.

ATTRACTIONS DIVERSES

POLE NORD. — 18, rue de Clichy
Patinage sur vraie glace, orchestre
Patinage sur vraie glace, — orchestre, ouvert tous les jours de 9 h. du matin à minuit.

MUSÉE GRÉVIN. — 10, Boulevard Montmartre
Reproducteur en cire de scènes ou de personnages célèbres
Ouvert de 11 heures du matin à 11 h. du soir.
Entrée : 2 francs (enfants au-dessus de 7 ans : 1 franc.)

JARDIN ZOOLOGIQUE D'ACCLIMATATION
Bois de Boulogne
Ouvert tous les jours. Concert de 3 h. à 5 h.
Entrée : 1 franc. — Dimanche 50 centimes.

PANORAMA DE LA BASTILLE. — Pl. de la Bastille.
Les volontaires de 1792 — La Patrie en danger — Galerie des supplices au moyen-âge
Entrée : Semaine, 1 franc; dimanches, 50 centimes.

PANORAMA DE LA RUE DE BERRY. — Angle de l'avenue des Champs-Élysées
Couronnement du Tzar à Moscou
Ouvert de 9 h. du matin à la nuit.
Entrée : Semaine, 2 francs; enfants 1 franc. — Dim. 1 franc.

PANORAMA DES TUILERIES. — Jardin des Tuileries
Histoire du siècle (1789-1889)
Ouvert de 9 h. du matin à 7 h. du soir.
Entrée : 1 franc.

PALAIS DE GLACE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
La plus vaste piste du monde sur vraie glace.
Ouvert de 9 h. à midi, de 2 à 7 et de 9 h. à minuit.